

CONSEIL GENERAL

POSTULAT (art. 53 ss RCG)

« Les postulats ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général » (art. 53, al. 2 RCG)

Formulaire de dépôt
Mme / M. : Véronique Polito et Nicolas Schmidt
Objet : Montrer l'exemple en matière d'égalité salariale
•
Développement écrit (ou annexe jointe) Nous demandons au Conseil communal d'analyser la situation en
matière d'égalité salariale dans l'administration communale et de
transmettre suite à cette analyse un rapport au Conseil général.
Signature
Signature Signature
Cosignataires
NomSignature
Nom Prénom Signature
Nom Prénom Signature
NomPrénomSignature
NomSignature
Nom Prénom Signature
A second to the
A remplir par le Secrétariat communal
Déposé au Secrétariat, le23012019
010
N° d'ordre :
N° d'ordre :

^{*}Date à partir de laquelle court le délai (6 mois) de réponse du Conseil communal

Auteurs: Véronique Polito (PS) & Nicolas Schmidt (les Verts)

Titre : Montrer l'exemple en matière d'égalité salariale

Nous demandons au Conseil communal d'analyser la situation en matière d'égalité salariale dans l'administration communale et de transmettre suite à cette analyse un rapport au Conseil général.

Développement :

Afin de lutter contre les inégalités salariales persistantes en Suisse, le Parlement fédéral a accepté, en décembre 2018, une révision de la loi sur l'égalité. Celle-ci contraint les entreprises de plus de 100 collaborateurs à effectuer une analyse de la structure des salaires. La Confédération met gratuitement à la disposition des services RH un instrument à cet effet.

La nouvelle loi s'applique également aux services publics. En effet, bien que généralement moins flagrantes, les inégalités salariales existent aussi dans la fonction publique, en particulier dans les communes. En tant que commune moderne et progressiste, Villars-sur-Glâne peut montrer l'exemple en comptant parmi les premières communes à analyser sa structure des salaires et en rendant compte à son législatif des mesures déjà prises ou à prendre en la matière.